

École Anne-Frank : première visite de la maire

Après son élection, lundi 25 mai, Annaïg Le Jossic, nouvelle maire de Saint-Pair, a effectué sa première sortie officielle à la maternelle de l'école Anne-Frank.

En arrivant dans la cour, Annaïg Le Jossic est accueillie par Madeleine Philippe, la directrice de la maternelle et des enseignants. L'occasion pour la directrice de dresser un bilan de la rentrée échelonnée : « **L'école a repris par demi-groupe, à raison de deux jours par semaine chacun. Le nombre par classe est limité à dix élèves. Cette semaine, ce sont les petits et tous petits qui ont effectué leur rentrée. Mais depuis le début de l'épidémie, nous avons toujours assuré l'accueil des enfants des personnels essentiels (soignants, pompiers, policiers, etc.) De plus, il y a une continuité pédagogique pour les enfants restés chez eux grâce au télétravail des enseignants.** » Du côté des enseignants, on note la joie des enfants de retrouver l'école et leurs copains : « **Les plus grands ont bien acquis les gestes barrières et ils comprennent qu'il ne faut pas toucher leurs camarades de classe.** »

Près de 20 lavages de mains par jour

En présence de la maire et de Françoise Pacey-Gaspari, nouvelle adjointe aux affaires scolaires, périscolaires et à la jeunesse, Madeleine Philippe a précisé : « **Le travail des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) a énormément changé : beaucoup de nettoyage, désinfection et un lavage fréquent des mains** ». « **Et entre quatorze et 18 lavages de mains chaque jour pour chaque enfant** », ajoute un enseignant.

Concernant le mois de juin, Françoise Pacey-Gaspari précise, « **les conditions d'accueil des enfants seront dictées par les directives ministérielles** ». La nouvelle adjointe à la jeunesse est également revenue sur les objectifs annoncés pendant la campagne électorale : « **La mise en place de futurs projets concernant l'enfance et la jeunesse, se réalisera en concertation avec l'équipe enseignante, le personnel municipal, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes. C'est, en particulier, la création d'un conseil des jeunes. L'ouverture de l'accueil de loisir sans hébergement sera possible cet été, selon les mesures sanitaires dictées par les décrets ministériels. Les modalités seront**

précisées très rapidement, afin de permettre aux familles de s'organiser en conséquence. »



Première sortie officielle, mardi matin, pour Françoise Pacey-Gaspari, adjointe aux affaires scolaires, et la nouvelle maire Annaïg Le Jossic (1re et 2e à partir de la gauche), aux côtés de Madeleine Philippe, directrice de maternelle de l'école, avec les enseignants et Corinne Lhuillier, agente territoriale spécialisée des écoles maternelles. Ouest-France